

Femmes, religions et immigration

Les grandes religions ont fait beaucoup de tort aux femmes en les représentant comme des êtres inférieurs et impurs. La Bible et le Thora les voient aussi comme de dangereuses, tentatrices des hommes. C'est leur proximité avec le sang qui les rend impures: pendant leurs menstrues et dans les semaines qui suivent leur accouchement, elles contaminent les lieux dans lesquels elles vivent et les gens qu'elles approchent et même les objets qu'elles touchent et les sièges sur lesquels elles se sont assises. Il faut les éloigner des hommes et d'ailleurs des lieux de culte. Dans le Lévitique, la valeur en monnaie des femmes est la moitié ou les trois cinquièmes de celle des garçons et des hommes¹. Parce qu'inférieures, elles n'ont rien à dire sur la doctrine et les règles; parce qu'impures, elles ne peuvent pas agir comme pasteurs sauf dans quelques églises protestantes. Quelques rares femmes ont accédé au rabbinat. Les pères de l'Église, les grands théologiens de toutes religions et plusieurs philosophes se sont longuement interrogés sur l'existence d'une âme chez la femme. Ces représentations sont dépassées? Détrompons-nous, elles sont bien présentes. En 2001, l'église de Rome a recommandé aux évêques de ne pas laisser les femmes accéder aux formations qui préparent au sacerdoce car cela augmente leur désir de devenir membres du clergé; la présence des petites filles dans le chœur doit cesser pour la même raison; on a recommandé aux théologiens et aux personnalités laïques connues de ne pas participer au Congrès international catholique pour l'ordination des femmes². Mais d'autres religions poussent l'oppression beaucoup plus loin, imposant la soumission au mari, l'interdiction d'accès aux fonctions publiques, de liberté de mouvement, de droit à la dissidence, sous peine de mort ou d'expulsion.

Même dans les pays démocratiques, la culture religieuse influence encore le code pénal, plusieurs péchés mortels sont des crimes; les lois civiles sur le mariage et la vie conjugale ont emprunté leurs normes aux églises. La constitution canadienne elle-même invoque Dieu mais proclame la liberté religieuse et les paradoxes vont bon train: la Cour suprême accorde aux sikhs de porter le kirpan dans les lieux publics, l'Ontario est passée à deux cheveux de faire place à des tribunaux islamiques au nom de la liberté de religion. Dans un rapport intitulé *Femmes et religions en Europe*, la « Commission sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes » du Conseil de l'Europe rappelle que « toute la culture est encore fortement influencée par la représentation des femmes qu'entretiennent le catholicisme, le christianisme, l'islamisme, le judaïsme, le sikhisme, le bouddhisme, l'hindouisme ». Même les non croyants des pays modernes et démocratiques sont "marqués par les mythes des grandes religions. Les pays européens doivent « refuser de reconnaître les codes de la famille étrangers à la culture du pays d'accueil »³. (Notre souligné) . On pense ici aux tribunaux islamiques...

¹ Olivette Genest, "Mythical roots of the women's impurity in the laws of the Leviticus: gendered mathematics of the pure and impure". *Canadian Journal of Law and Society*, 14, 1, 1999, 9-30.

² Marie-Andrée Roy, "Sexe, genre et théologie". In *Franchir le miroir patriarcal. Pour une théologie des genres*. Sous la direction de Monique Dumais, 2009.

³ Conseil de l'Europe, Commission sur l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, Document 10670, 2005 "Femmes et religion en Europe".

Les grandes doctrines présentent les femmes comme des tentatrices causes de la chute des hommes qui doivent donc couvrir leur corps, les traits de leur visage, voiler leurs cheveux ou les tondre (Bible, Coran et Torah). De telles prescriptions n'ont plus de prise sur les citoyennes des pays démocraties occidentales dans la sphère publique, mais elles persistent dans les théocraties; d'ailleurs, même en pays démocratique, les fidèles musulmans, juifs, bouddhistes, sikhs les perpétuent dans la vie privée avec les conséquences qu'on sait sur l'éducation des filles.

Bien sûr, il y a la doctrine et l'interprétation; la Thora et les rabbins, le Coran et les imams, le Nouveau testament et le pape et les évêques. Les exégètes analysent les textes et en arrivent tous à la conclusion que les religions ont profondément sexistes, mais les églises institutionnelles, les prêtres, les imams, les rabbins continuent de traiter les femmes comme des inférieures et des impures, devant soumission au mari, interdites de droits sur leur propre corps et d'accès au magistère.

Arrivée de nouvelles religions dans le paysage québécois

La désaffection des catholiques et de quelques communautés protestants pour leur église a entraîné une diminution sensible des lieux de culte que fréquentaient ces fidèles il y a quarante et cinquante ans. Plusieurs églises, couvents et monastères catholiques et protestants sont voués à la démolition, ou convertis en musées, salles de théâtre ou de concert et un plus grand nombre en condominiums⁴. À l'inverse, depuis quinze ans, on voit se multiplier les lieux de culte des baptistes, des évangélistes, adventistes; les mosquées, les synagogues et les églises de rite orthodoxe, les temples bouddhistes, sikhs, et hindous.

Un bon nombre d'immigrants rejoignent des communautés religieuses existant au Québec mais jusque là très minoritaires. Les coutumes de plusieurs de ces groupes sont un rappel du statut inférieur des femmes dont parlent les Grands Livres religieux. Coutumes vestimentaires commandées ou recommandées par les religions musulmane, juive, hindoue, sikhe, qui viennent en flagrante contradiction avec les valeurs d'égalité des sexes et à de laïcité que s'est données la société québécoise depuis quarante ans Elles illustrent aussi ce statut d'infériorité et d'impureté que les religions accolent à "sexe féminin".

Bien que très majoritairement croyants, les Québécois se voient confrontés maintenant à la représentation de rapports très inégaux dans la vie publique, les services de santé, les institutions d'enseignement, les établissements sportifs, et sur la rue

Selon les statistiques du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles le Québec a accueilli 217 043 immigrants de 2003 et 2007; ils venaient d'Afrique (27,5 %), d'Amérique (20,2 %), d'Asie (29,9) et d'Europe (22,2). En 2007, le pays qui a le plus

⁴ On pense ici à la démolition de quelques églises et des monastères catholiques et protestants, à la transformation d'un bon nombre en musées, salles de concert, de spectacle, condominiums.

contribué à l'immigration est le Maroc (8,7 de tous les immigrants) suivi par la France (8,3) et ensuite l'Algérie (7,7) ⁵.

Quel est l'apport des immigrants à la population du Québec et à sa composition ethnico religieuse? Les immigrants de date récente représentent 9,9 % de la population québécoise. En 2001, ils comptaient pour 5,5 % des catholiques, 5 % des non croyants, 22 % des protestants, 57,5 % des orthodoxes, 69,3 % des musulmans, 32 % des Juifs, 71 % des bouddhistes, 67 % des hindouistes et 64,7% des sikhs. Il est clair que les pourcentages dépassant la moyenne de 9 % parlent d'apports importants et très importants aux communautés religieuses déjà installées au Québec. On parle ici de doublement et de triplement. En d'autres termes, la composition ethno religieuse du Québec change.

On dira qu'un quart de millions de nouveaux venus ne peut avoir une influence importante sur 7M de citoyens, il n'y aurait donc pas lieu de s'inquiéter: non seulement la place des immigrants est minime mais la majorité des immigrants, même celle qui se définit en fonction de son appartenance religieuse, ne désire pas imposer les mœurs du pays d'origine et de sa religion au pays d'accueil; plusieurs veulent plutôt collaborer au progrès du pays où ils ont choisi de vivre. Cependant, ces nouveaux arrivants viennent s'ajouter à leurs coreligionnaires bien installés au Québec. Les apports de 1996 à 2001 une fois inclus, voici les chiffres au recensement de 2001: 98 660 orthodoxes chrétiens, 99 600 musulmans, 89 330 juifs, 40 515 bouddhistes, 23 515 hindous, 7 140 sikhs, 3 340 religions orientales⁶.

Mais n'est-il pas important d'aller de parler de l'intensité de la pratique religieuse?

La pratique religieuse

Les quatre cinquièmes de la population du Québec s'identifient comme catholiques mais pratiquent peu et de moins en moins. Leur taux de fréquentation des rites religieux est le plus bas au Canada (25 %) comparé à 32 % pour l'ensemble du pays (2001)⁷. À Montréal, en 2001, 21 % des Québécois allaient à l'église une fois par semaine contre 29 % dans les années précédentes, des taux bien inférieurs à ceux de Toronto (44 % et 40 % pour ces deux moments)⁸. C'est nettement différent chez les croyants et pratiquants d'autres religions dont le taux de pratique est de 42 à 45 % et même davantage selon des chercheurs sur le terrain⁹. Or, non seulement les catholiques orthodoxes, les musulmans et les juifs « religieux » se tiennent plus proches de leur mosquée et de leur synagogue

⁵ Québec, Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective, Statistiques, 2007p.

⁶ Paul Eid, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *Portrait religieux du Québec en quelques tableaux*, décembre 2006, page 8.

⁷ Le recensement de 2006 n'abordait pas la question de la pratique religieuse, nous recourrons donc sommes donc limités aux données de 2001. Statistique Canada annonce que ce sujet sera évoqué au recensement de 2011

⁸ Warren Clark, religion. Évolution de la pratique religieuse au Canada. Tendances sociales canadiennes. Statistiques Canada, no 11-008 au Catalogue, Printemps 2003.

⁹ Paul Eid, Ph. D. Sociologie, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, *Portrait ethno religieux du Québec en quelques tableaux*, mai 2008.

que ne le font les catholiques et d'autres communautés chrétiennes de leur « paroisse », mais la présence des musulmans dans l'ensemble de la population québécoise augmente de quelque 20 000 par année depuis quatre ans, constituée surtout comme on a vu de ressortissants du Maroc et de l'Algérie et dans une moindre proportion de ressortissants asiatiques et africains et autres Moyen-orientaux venant de pays islamiques comme l'Égypte et le Liban. Non seulement les nouveaux arrivants sont plus fervents que la population du pays d'accueil ne l'est devenue, mais leurs liens intra communautaires sont plus forts; ce sont souvent les églises et leurs pasteurs qui ont accompagné les immigrants de ces communautés depuis leur arrivée, les liens entre coreligionnaires sont très forts, les relations avec les pasteurs sont rapprochées. Ajoutons que le taux d'accroissement naturel des communautés islamiques, juives, hindoues, sikhs, est positif à la différence de celui des non immigrants. Chez les Musulmans, ce sont les jeunes qui fréquentent davantage la mosquée, l'inverse est vrai chez les catholiques et protestants, ce sont les groupes plus âgés qui fréquentent régulièrement l'église. Enfin, alors que les catholiques et les chrétiens laïcisés ne portent plus aucun signe distinctif de leur « foi », un bon nombre de communautés religieuses 'autres' l'exposent haut et clair dans leur tenue vestimentaire, leur posture physique, leurs exigences alimentaires, leur refus de l'alcool, la pratique « publique » de rites religieux même dans les établissements publics à certaines heures.

La politique d'immigration que s'est donnée le Québec favorise les pays arabomusulmans à partir du critère de la langue parlée, dans ce cas, le français, et c'est là un motif raisonnable mais qui pourrait et devrait céder un peu de sa place devant d'autres raisons positives, comme la proximité culturelle avec les ressortissants de pays d'Europe de l'est et de pays d'Amérique du sud et d'Asie, comme le Vietnam avec qui la cohabitation s'avère facile. Par ailleurs, on est en droit d'exiger du MIIC qu'il fasse connaître les effets économiques et sociaux de ses politiques d'immigration depuis 1991 et les coûts de sa stratégie.

Les sectes religieuses

L'augmentation et la diversification du « fait religieux » au Québec n'est pas attribuable qu'à l'arrivée d'immigrants s'identifiant à des religions étrangères. Il existait de multiples communautés chrétiennes, païennes et « traditionnelles » (autochtones) locales plus ou moins fermées sur elles mêmes bien avant l'immigration récente, mais celle-ci a joué un rôle proportionnellement important bien important: les églises baptistes, évangélistes, mormones, et « traditionnelles », ont vu le nombre de leurs fidèles doubler et tripler avec l'arrivée de résidents des Caraïbes et surtout d'Haïti au cours des dernières années. La pratique religieuse s'accompagne parfois de rituels sexistes impliquant des femmes et des enfants¹⁰.

Loi de la modernité

Ces dernières années, la diversification du fait religieux s'est souvent accompagnée au Québec de l'affirmation plus forte, plus visible et plus nombreuse de rapports inégaux entre les sexes au nom de la religion. Dans une large proportion, ce phénomène est lié à

¹⁰ Supra, note 9.

l'immigration. Cette évolution ne va certainement pas dans le sens de la modernité, au contraire. Alors que la grande majorité des femmes vivant au Québec depuis quarante ans jouit d'une réelle autonomie juridique, sociale, morale, et physique, telle n'est pas la condition de plusieurs de leurs concitoyennes musulmanes et juives, des membres féminins de quelques communautés protestantes, Sikhes et Hindoues comme le notent les chercheurs sur le terrain. S'ajoutent, comme on a vu, la multiplication des lieux de culte qui a ses effets sur la culture urbaine et qui est bien visible. Enfin, l'intensité des pratiques religieuses chez les immigrants, pendant que les non immigrants s'éloignent de leur église

Éviter les généralisations

Des recherches sur le terrain montrent que près de la moitié des immigrants s'identifiant à une religion portent les signes distinctifs d'une réelle appartenance religieuse, mais le tiers d'entre eux entretiendraient des liens souples avec la religion de leur pays d'origine, un autre tiers se comporterait dans les faits comme des « laïcs ». Seuls un tiers seraient des radicaux ou en tout cas des religieux très engagés. Les femmes pratiquantes vivraient une adhésion plus forte que les hommes à la religion, elles fréquentent davantage que les hommes les lieux de culte. Selon l'auteure, « dans l'ensemble on peut s'entendre sur le fait que les femmes sont au cœur de la reproduction du fait religieux, elles veulent pouvoir en assurer la transmission bien qu'elles demeurent absentes de sa production vu leur exclusion du sacré »¹¹. Ces immigrantes ont choisi de vivre en proximité réelle avec leur église et trouveraient là de quoi nourrir un sentiment d'identité, une fidélité à la culture d'origine. Ce besoin de 'continuité' est compréhensible mais n'a rien de rassurant pour ceux qui souhaitent l'insertion sociale des immigrants et de leurs enfants à une culture laïque, et une conception égalitaire des rapports hommes-femmes. Vu dans une perspective féministe et psychosociale, cette donnée est bien inquiétante car dans ce cas la foi et la pratique religieuses sont une façon pour ces femmes de se cacher à elles mêmes leur condition d'inférieures et d'impures qu'elles veulent par ailleurs protéger et reproduire ...

Au Québec, pourtant, on croyait possible de vaincre la mystification religieuse des femmes et c'est à cela qu'ont travaillé les féministes québécoises dont c'est le champ de recherche. Les théologiennes, les historiennes, les herméneutes, les Monique Dumais, Olivette Genest, Marie-Andrée Roy, n'ont cessé de proposer une lecture critique de l'Écriture sainte; malgré tous les obstacles créés par les évêques qui leur refusent le droit de parole ou ne veulent les entendre qu'à huis clos, contre l'avis de leurs collègues universitaires qui les enjoignent de choisir des sujets de recherche plus prestigieux que la place des femmes dans l'église et l'interprétation féministe des grands livres, elles ont poursuivi leur travail d'analyse scientifiques et ont fait apparaître dans toute sa force la mystification des genres par et dans les Grands Livres. Plusieurs d'entre elles sont sensibles à la question de la multiplication de religions qui refusent toute rationalité et surtout celle de la science. Elles s'inquiètent avec raison: que penser des anciens et nouveaux québécois qui pour qui l'appartenance religieuse est la seule source d'identité?

Que faire?

¹¹ Vid.sup. note 1 l'article de Marie-Andrée Roy.

Quatre choses: (1) reconsidérer le choix des pays que favorisent les politiques d'immigration, mesurer l'effet des critères actuels en termes économiques et démographiques et culturels; (2) refuser toute subvention aux écoles religieuses séparées, aux centres de loisir et de santé ne faisant pas droit à la laïcité, et à l'égalité réelle entre les hommes et les femmes; exiger que toutes les personnes d'âge scolaire fréquentent des écoles qui dispensent un enseignement conforme au programme officiel; (3) exiger des aspirants à la citoyenneté qu'ils s'engagement par écrit à respecter les valeurs québécoises.

Ces propositions sont nées d'échanges avec des démographe, sociologues, économiste, juriste, spécialistes de l'action démocratique et des sciences de la communication, militants syndicaux, professionnels de la santé. Elles doivent beaucoup aux écrits des féministes, hommes et femmes dont l'enseignement et la recherche portent sur les religions comme phénomènes social et sur la question des femmes et des religions. Le 8 mars est l'occasion de rappeler les problèmes que les religions continuent de poser à l'égalité des sexes.

Marie-Andrée Bertrand

Officier de l'ordre national du Québec et membre du Conseil de L'Ordre
Professeure émérite de l'Université de Montréal